

## Arrêtés ministériels

### A.M., 2006

#### Arrêté numéro AM 0027-2006 du ministre de la Sécurité publique en date du 7 juin 2006

CONCERNANT l'élargissement du territoire d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres qui a été mis en œuvre relativement aux inondations survenues le 20 mai 2006, dans des municipalités du Québec

LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE,

VU l'arrêté du 21 mai 2006 par lequel le ministre de la Sécurité publique a mis en œuvre le Programme général d'aide financière lors de sinistres afin d'aider les particuliers, les entreprises, les organismes et les municipalités qui ont subi des préjudices en raison des inondations survenues le 20 mai 2006, dans des municipalités du Québec;

VU l'annexe jointe à cet arrêté qui énumère les municipalités pouvant bénéficier de ce programme;

VU l'article 109 de la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., c. S-2.3) qui permet au ministre responsable de l'application d'un programme d'élargir au besoin le territoire concerné;

CONSIDÉRANT que des municipalités qui n'ont pas été désignées à l'arrêté précité ont dû engager des dépenses pour la mise en place de mesures préventives temporaires, d'intervention et de rétablissement ou ont relevé des dommages causés par les inondations survenues le 20 mai 2006;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de permettre à ces municipalités ainsi qu'à leurs citoyens de bénéficier du Programme général d'aide financière lors de sinistres;

ARRÊTE CE QUI SUIT:

Est élargi le territoire d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres, qui a été mis en œuvre le 21 mai 2006 relativement aux inondations survenues le 20 mai 2006, dans des municipalités du Québec, afin de comprendre les municipalités énumérées à l'annexe jointe au présent arrêté.

Québec, le 7 juin 2006

*Le ministre de la Sécurité publique,*  
JACQUES P. DUPUIS

### ANNEXE

Municipalité	Désignation	Circonscription électorale
<b>Région 04</b>		
Yamachiche	Municipalité	Maskinongé
<b>Région 07</b>		
Denholm	Municipalité	Gatineau
<b>Région 11</b>		
Percé	Ville	Gaspé
<b>Région 16</b>		
Dunham	Ville	Brome-Missisquoi
Frelighsburg	Municipalité	Brome-Missisquoi
Les Coteaux	Municipalité	Soulanges
Stanbridge East	Municipalité	Brome-Missisquoi
Sutton	Ville	Brome-Missisquoi
46431		

### A.M., 2006

#### Arrêté numéro AM 0026-2006 du ministre de la Sécurité publique en date du 25 mai 2006

CONCERNANT la mise en œuvre du Programme d'aide financière relatif à l'imminence de mouvements de sol au bénéfice de la propriétaire de la résidence principale sise au 3513, rue de Jean-Talon, dans la Ville de Mascouche

LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE,

VU le décret n° 1383-2003 du 17 décembre 2003 par lequel le gouvernement a établi, en vertu de l'article 100 de la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., c. S-2.3), le